

**HONORAIRES TTC POUR LA VENTE***
LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 100 000 €	Forfait de 6000 €
100 001 € à 140 000 €	7 000 €
140 001 € à 180 000 €	8 000 €
180 001 € à 200 000 €	10 000 €
200 001 € à 250 000 €	12 000 €
250 001 € à 350 000 €	5 %
Au-dessus de 350 000 €	4 %

HONORAIRES TTC POUR LA VENTE*
TERRAINS ET LOCAUX PROFESSIONNELS :

10% TTC du prix de vente avec un minimum de 8000 € TTC

HONORAIRES TTC POUR LA VENTE*
AUTRES BIENS (box, parking,.....) :

10% TTC du prix de vente

Avis de valeur simple : 150 € TTC

*Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

Barème d'honoraires applicable à compter du 1^{er} aout 2021



HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION et DIVERS

LOCATION meublé ou non meublé

	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
Entremise de négociation	Forfait 40 €	
Visite, constitution du dossier et rédaction de bail	8 €/m ²	8 €/m ²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/m ²	3 €/m ²

DIVERS

Parking ou garage	60 € TTC à la charge du preneur
-------------------	---------------------------------

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

A la charge du bailleur : 10 % HT du loyer annuel

A la charge du preneur : 10% HT du loyer annuel

Rédaction de bail : 350 € HT

Barème d'honoraires applicable à compter du 1^{er} août 2021